

Jean Bourdeau  
No 1

150

Je soussigné Directeur de l'Académie de France  
à Rome reconnais m'être payé, par prélevement, sur  
les fonds alloués au service du dit établissement  
une somme de trois mille quatre cent quinze  
francs soixante quatorze centimes, montant des  
traitements, indemnité de table, entretien de voiture  
et frais de bureau des mois de juin, juillet et  
août de l'année courante en ma dite qualité  
de Directeur.

Dont quitte

Bon pour fr. 3415-74

Rome le 10 9 br 1844

N. M. M.